

DETERMINATION DE CRITERES ACOUSTIQUES ET URBANISTIQUES EN VUE DE DEFINIR DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

ATLAS CARTOGRAPHIQUE



ATLAS CARTOGRAPHIQUE

PHASE I ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

- CARTE 1.1 : Identification des zones calmes d'habitat
- CARTE 1.2 : Ilots ou partie d'ilots où l'on vit au calme et densité de la population
- CARTE 1.3 : Ilots ou parties d'ilots où l'on vit au calme et survol des avions
- CARTE 1.4 : Trouver le calme : les zones potentielles

PHASE II CONSULTATION ET MISE EN CONTEXTE

- CARTE 2.1 : Quartiers d'investigation proposés
- CARTE 2.2 : Zones d'habitat calme (ZC)
- CARTE 2.3 : Trouver du calme – zones calmes d'accès public (> 10000m² ou > 100m)
- CARTE 2.4 : Trouver du calme – zones calmes relais d'accès public (< 10000m²)

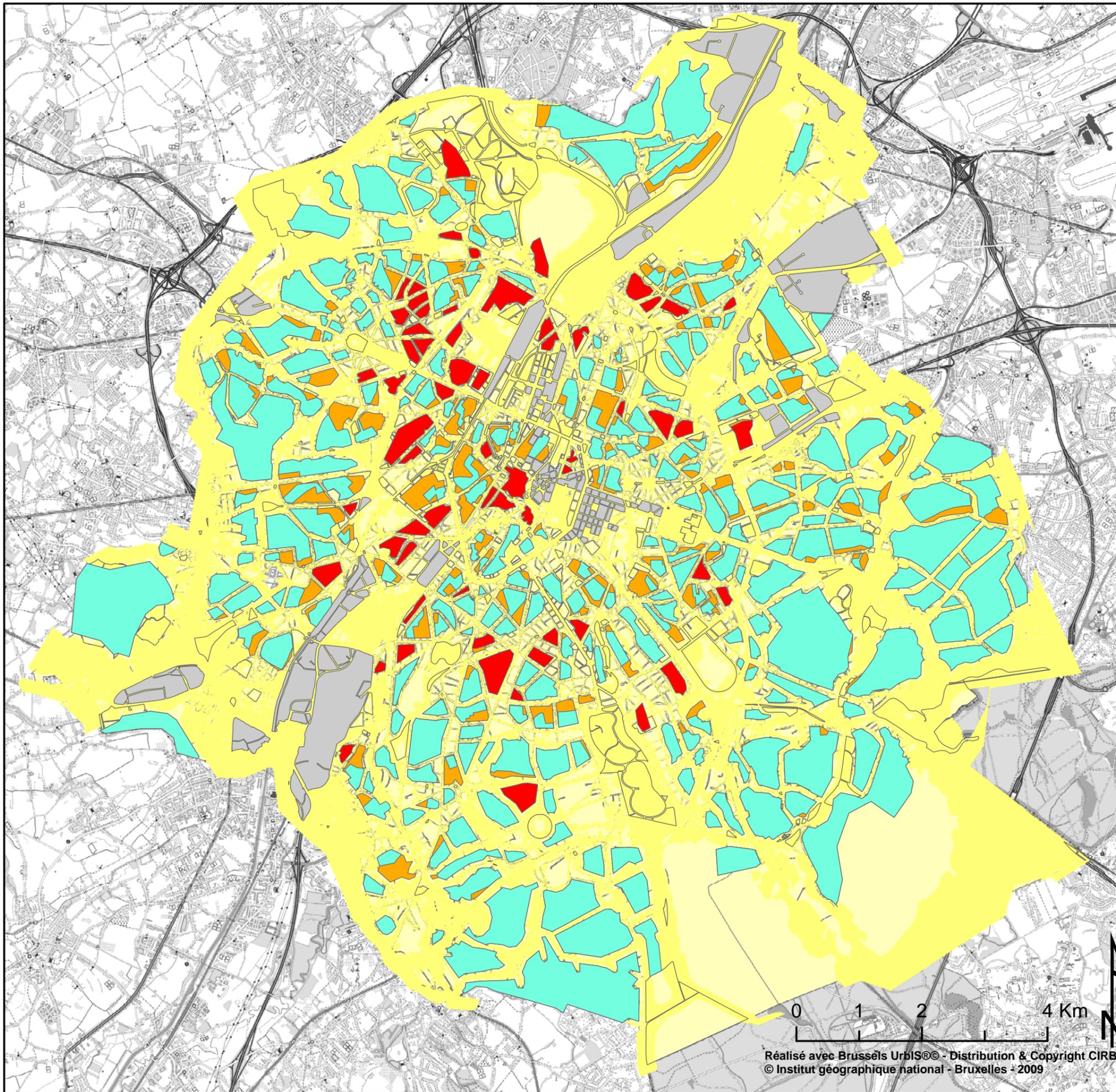
PHASE III STRATÉGIE D' ACTIONS : PRINCIPES

- CARTE 3.1 : Zones calmes à protéger
- CARTE 3.2 : Zones à améliorer
- CARTE 3.3 : Maillage de ZC et ZPC
- CARTE 3.4 : Zones de carence (niveaux 1 et 2)
- CARTE 3.4 bis : Zones de carence (niveaux 3 et 4)
- CARTE 3.5 : Zones d'enjeux (identification des zones de carence en ZP et ZPC)
- CARTE 3.6 : Potentialités existantes pour la création de zones calmes d'accès public dans les zones d'enjeux ou à proximité
- CARTE 3.7 : Potentiel existant d'accès public
- CARTE 3.8 : Priorités d'action : zones potentiellement calme
- CARTE 3.9 : Priorités d'action : zones d'enjeux
- CARTE 3.10 : Zones de veille pour les zones d'habitat calmes
- CARTE 3.11 : Principaux projets d'urbanisme à Bruxelles

DÉFINITION DES ZONES CALMES EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE I : ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

CARTE 1.1 : IDENTIFICATION DES ZONES CALMES D'HABITAT



Vivre au calme :

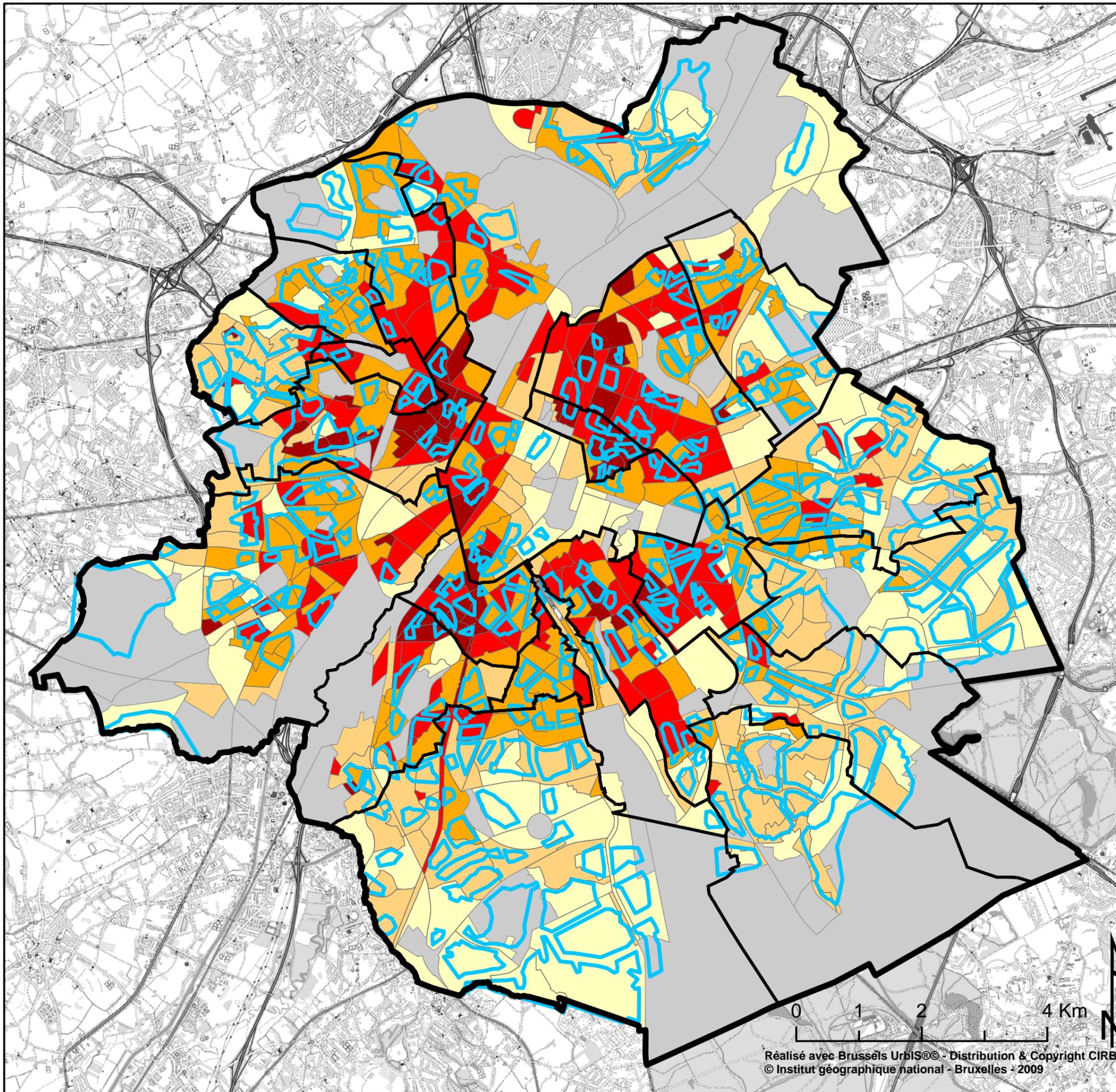
-  Îlots non habités
-  Bruit transport terrestre (> 55 dB Lden)
-  Îlots éliminés à cause du bruit
-  Îlots éliminés totalement à cause de l'agitation de la ville
-  Îlots éliminés partiellement à cause de l'agitation de la ville
-  Îlots ou parties d'îlot maintenus où l'on vit au calme



DÉFINITION DES ZONES CALMES EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE I : ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

CARTE 1.2 : ÎLOTS OU PARTIES D'ÎLOTS OÙ L'ON VIT AU CALME ET DENSITÉ DE LA POPULATION



Vivre au calme :

 Secteurs non habités

 Îlots ou parties d'îlots où l'on vit au calme

Densité de la population (hab./ha) :

 0.02 - 41.59

 41.60 - 94.66

 94.67 - 149.91

 149.92 - 221.61

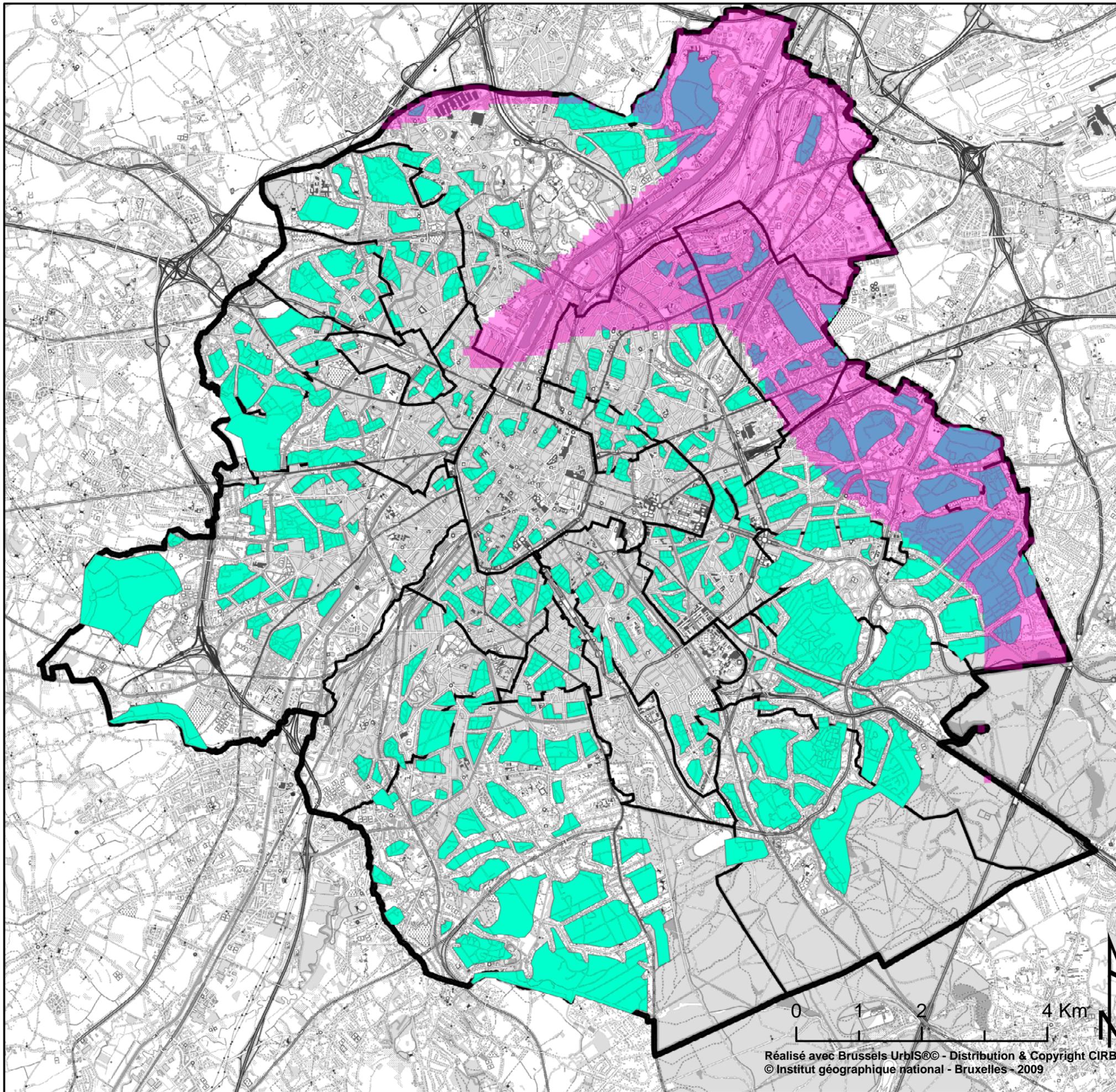
 221.62 - 485.78



DÉFINITION DES ZONES CALMES EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE I : ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

CARTE 1.3 : ÎLOTS OU PARTIES D'ÎLOTS OÙ L'ON VIT AU CALME ET SURVOL DES AVIONS



-  Îlots ou parties d'îlot où l'on vit au calme
-  Survol des avions (> 55 dB Lden)



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

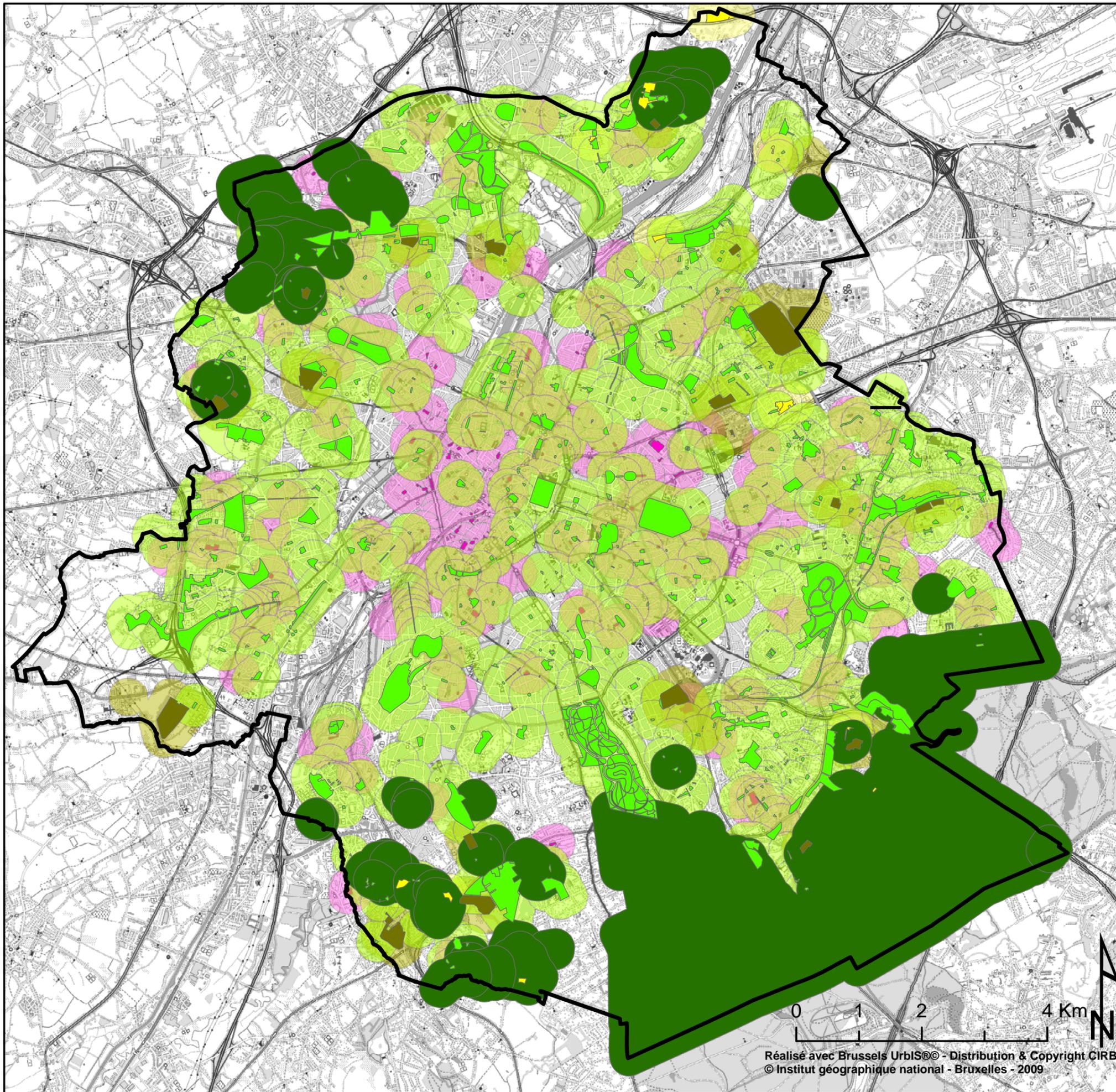
LEEFMILIEU BRUSSEL
BIM - BRUSSELS INSTITUUT VOOR MILIEUBEHEER



DÉFINITION DES ZONES CALMES EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE I : ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

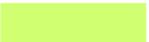
CARTE 1.4. TROUVER LE CALME :
LES ZONES POTENTIELLES



Typologie des espaces publics

-  Bois
-  Espace majoritairement verdurisé
-  Friche
-  Espace majoritairement minéralisé
-  Cimetière

Périmètre d'accessibilité aux espaces publics (300m) :

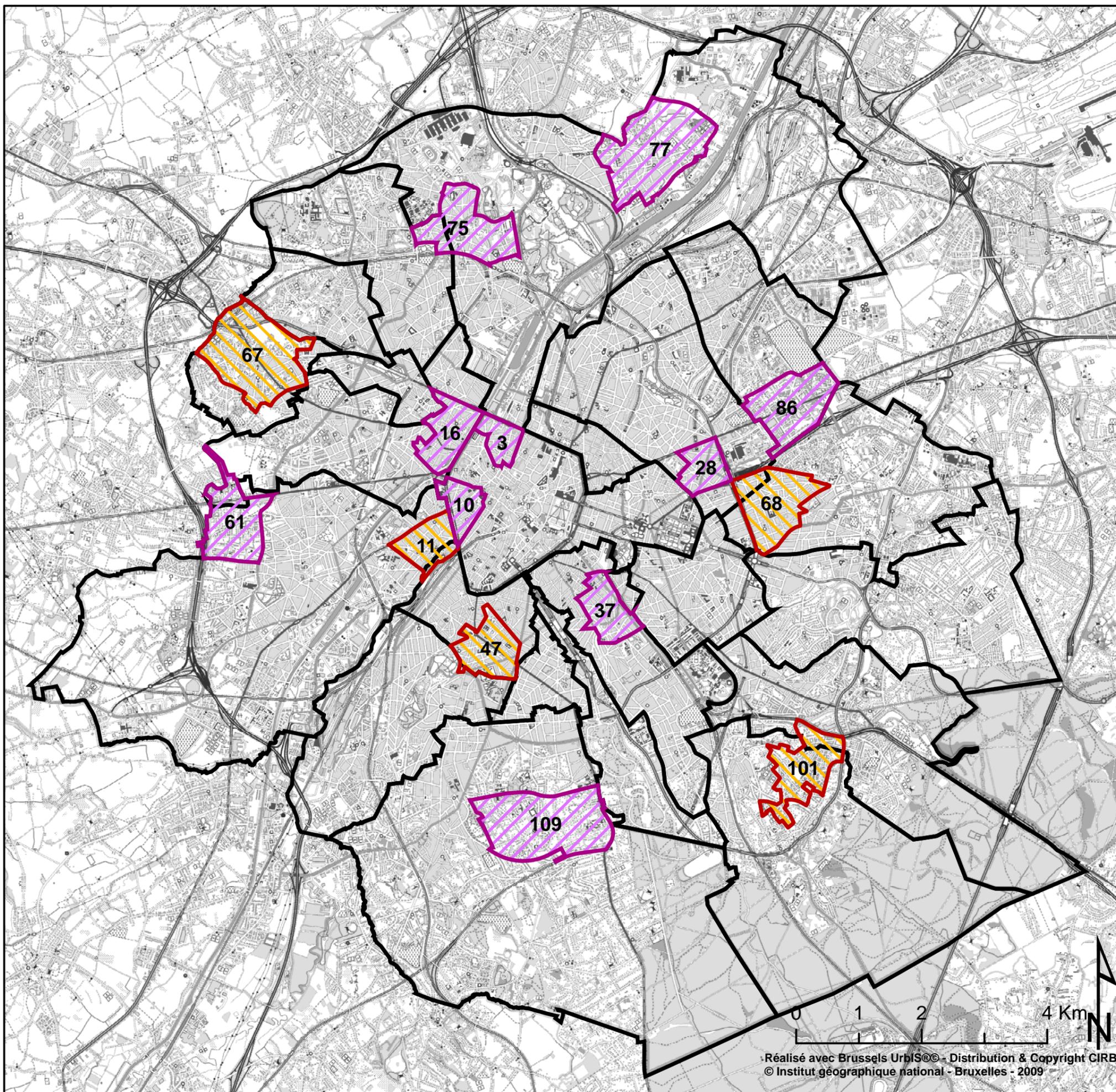
-  Bois
-  Espace majoritairement verdurisé
-  Friche
-  Espace majoritairement minéralisé
-  Cimetière



DÉFINITION DES ZONES CALMES EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE II : CONSULTATION ET MISE EN CONTEXTE

CARTE 2.1 : QUARTIERS D'INVESTIGATION PROPOSÉS



-  Quartiers retenus
-  Quartiers non retenus

Noms des quartiers proposés :

- 3 Béguinage
- 10 Anneessens
- 11 Cureghem - Bara
- 16 Molenbeek historique
- 28 Plasky
- 37 Flagey - Malibrans
- 47 Haut Saint-Gilles
- 61 Moortebeek - Peterbos
- 67 Berchem-Sainte-Agathe Centre
- 75 Houba
- 77 Hembek
- 86 Paduwa
- 88 Georges Henri
- 101 Trois tilleuls
- 109 Observatoire



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

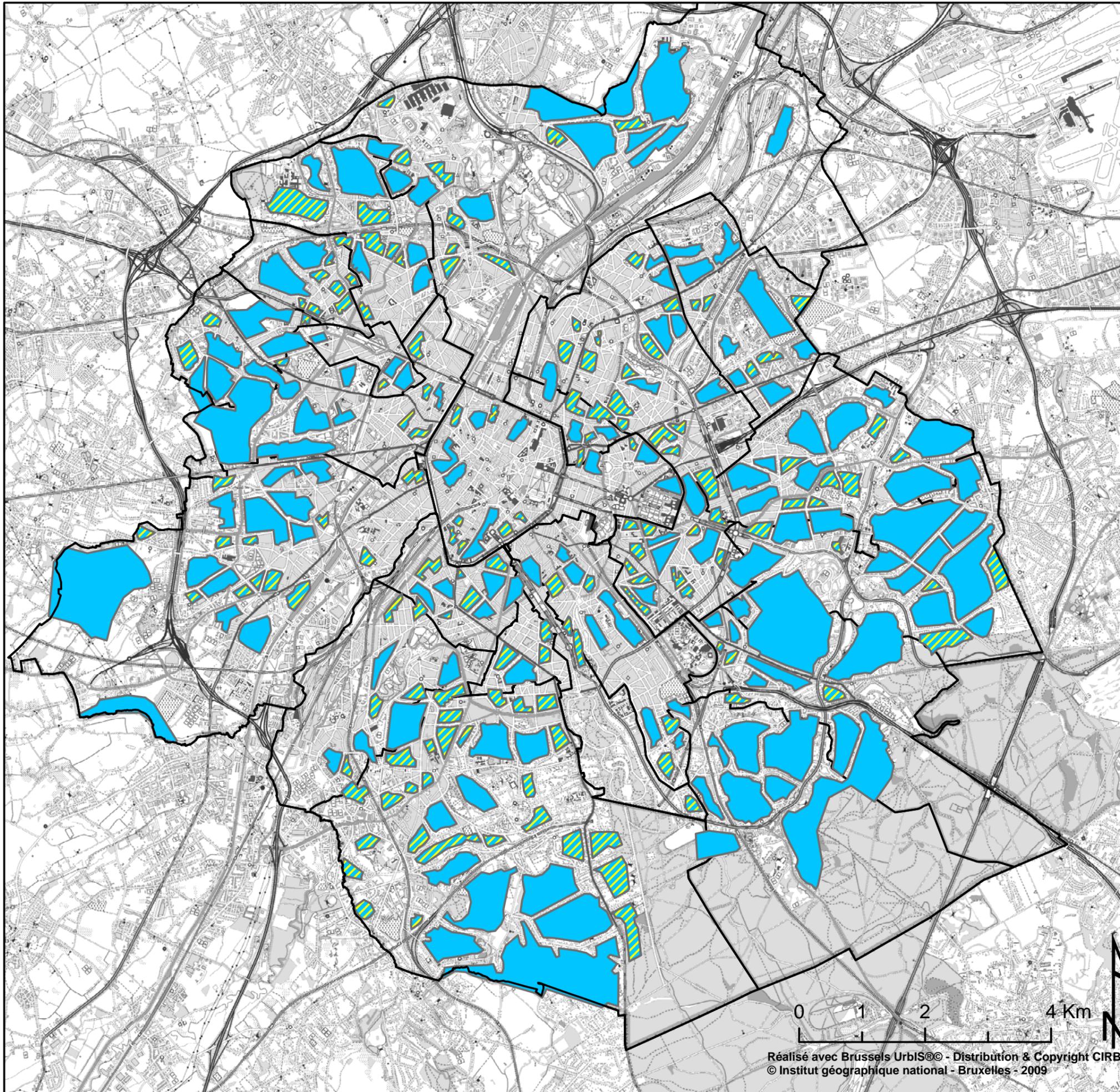
LEEFMILIEU BRUSSEL
BIM - BRUSSELS INSTITUUT VOOR MILIEUBEHEER



DÉFINITION DES ZONES CALMES EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE II : CONSULTATION ET MISE EN CONTEXTE

CARTE 2.2 : ZONES D'HABITAT CALME (ZC)



Zones d'habitat calme (ZC) :

-  où l'on peut se promener
-  où l'on ne peut pas se promener

Filtres utilisés pour déterminer les zones d'habitat calmes :

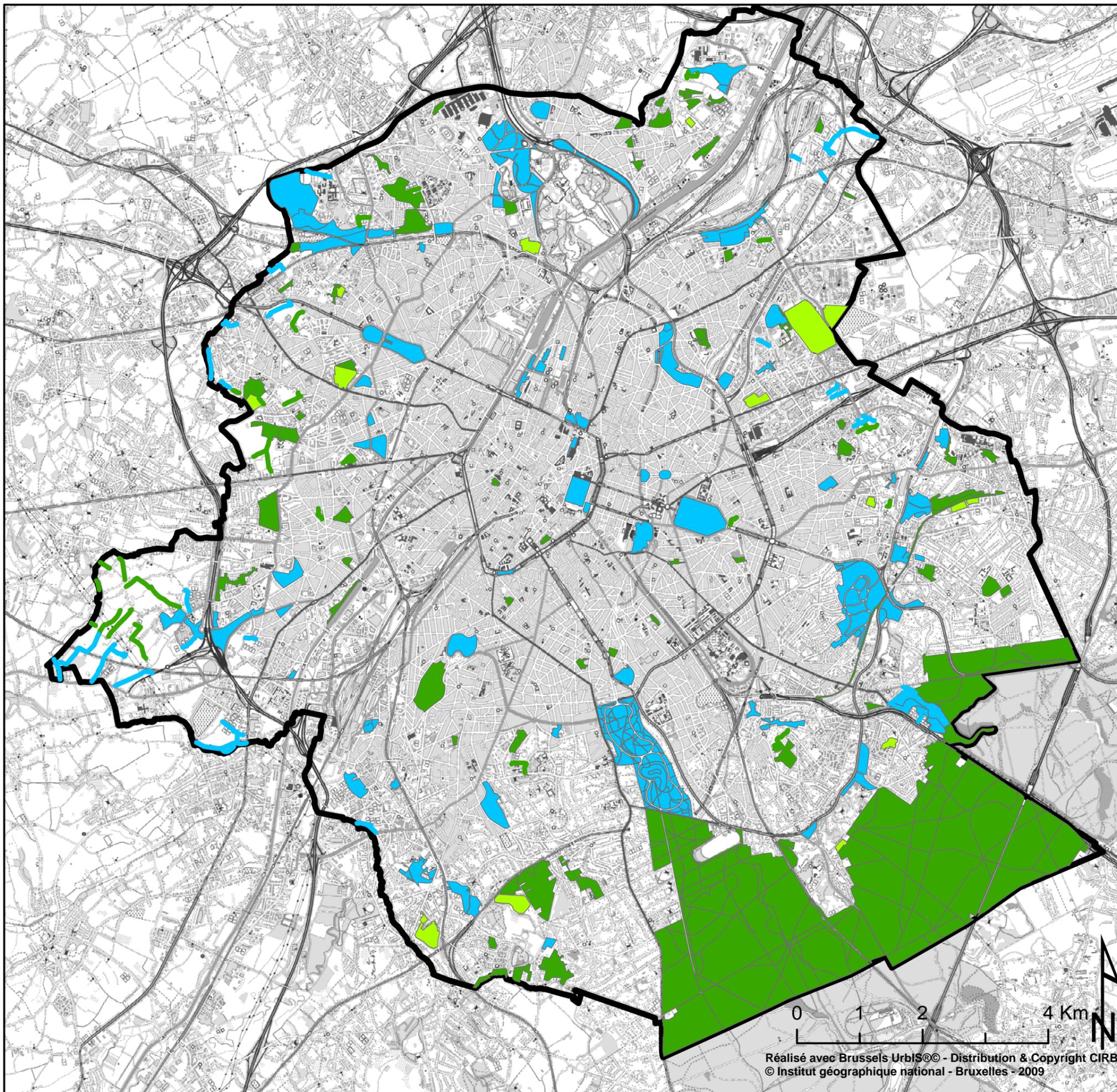
- 1 îlots habités
- 2 bruit des transports terrestres (< 55dB Lden)
- 3 faible concentration d'activités incompatibles avec le calme (industrielles, liées au transport, horeca, commerces, activités nocturnes, police et pompiers)



DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE II : CONSULTATION ET MISE EN CONTEXTE

CARTE 2.3 : TROUVER DU CALME - ZONES CALMES D'ACCÈS PUBLIC (> 10000m² ou > 100m)



Zones calmes d'accès public
ZC (< 55 dB Lden) :

- espaces majoritairement verdurisés et bois
- cimetières
- chemins de campagne

Zones potentiellement calmes d'accès public
ZPC (> 55 dB Lden) :

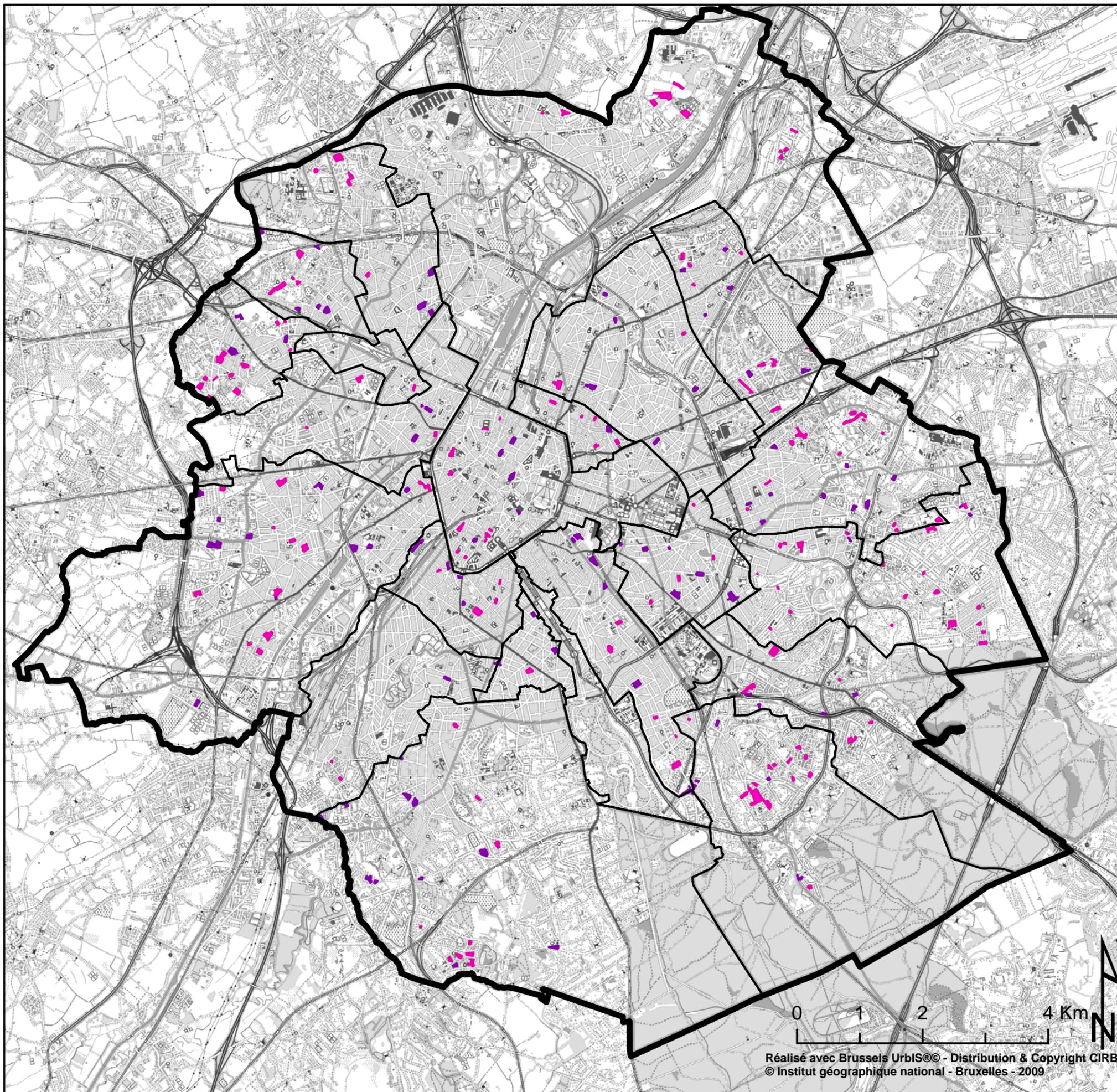
- espaces majoritairement verdurisés et bois
- chemins de campagne



DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE II : CONSULTATION ET MISE EN CONTEXTE

CARTE 2.4 : TROUVER DU CALME - ZONES CALMES RELAIS D'ACCÈS PUBLIC (< 10000 m²)



Zones calmes relais d'accès public
ZC relais (dans une zone d'habitat calme)

 espaces majoritairement verdurisés, bois et cimetières (< 10000m²) et espaces majoritairement minéralisés

Zones potentiellement calmes relais d'accès public
ZPC relais
(en dehors d'une zone d'habitat calme et < 65dB Lden)

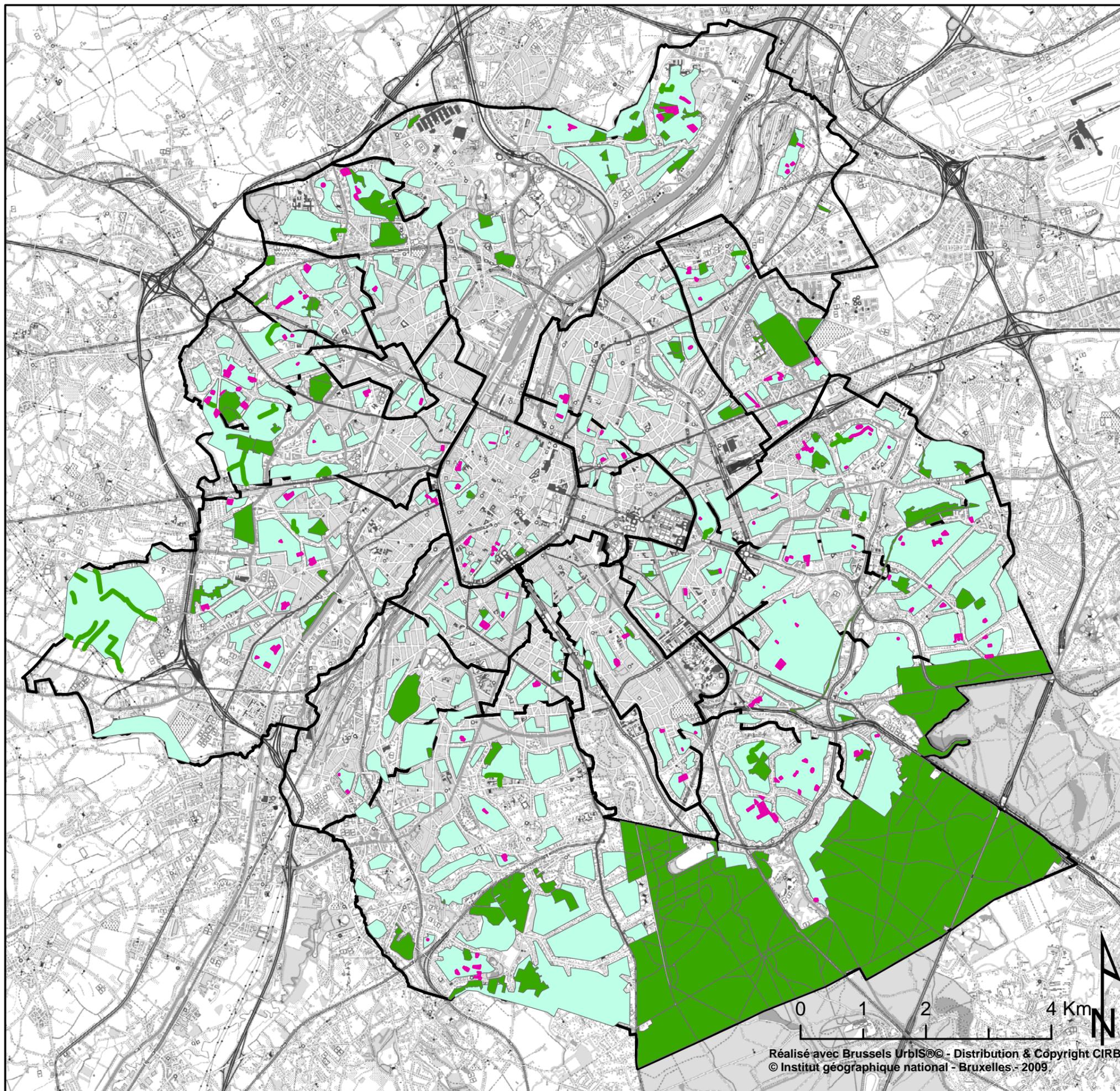
 espaces majoritairement verdurisés, bois (< 10000m²) et espaces majoritairement minéralisés

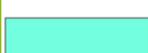


DÉFINITION DES ZONES CALMES EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE III : STRATÉGIE D' ACTIONS :
PRINCIPES

CARTE 3.1 : ZONES CALMES À PROTÉGER



-  Zones calmes d'accès public (> 10000 m²)
-  Zones calmes relais d'accès public (< 10000 m²)
-  Zones d'habitat calmes
-  Chemins de campagne calmes
-  Limites communales et limite régionale



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

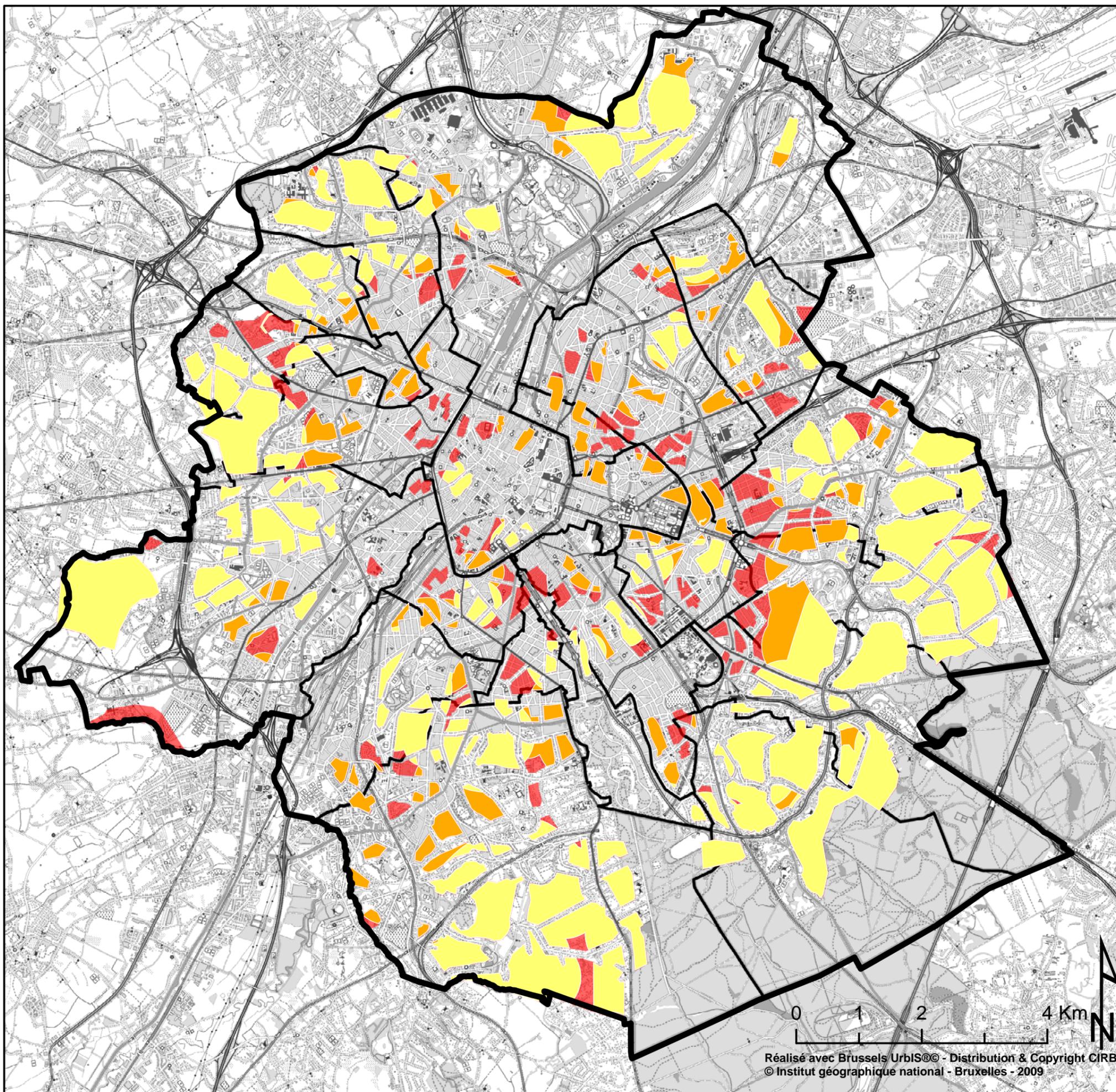
LEEFMILIEU BRUSSEL
BIM - BRUSSELS INSTITUUT VOOR MILIEUBEHEER



DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE III : STRATÉGIE D'ACTIONS : PRIORITÉS

CARTE 3.10 : ZONES DE VEILLE POUR LES ZONES D'HABITAT CALMES



- Priorité 1 : vivent au calme et n'ont accès ni à une ZC, ni à une ZPC**
- Priorité 2 : vivent au calme et n'ont pas accès à une ZC mais ont accès à une ZPC**
- Priorité 3 : vivent au calme et ont accès à pied à une ZC**



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

LEEFMILIEU BRUSSEL
BIM - BRUSSELS INSTITUUT VOOR MILIEUBEHEER



Liste des grands projets urbains :

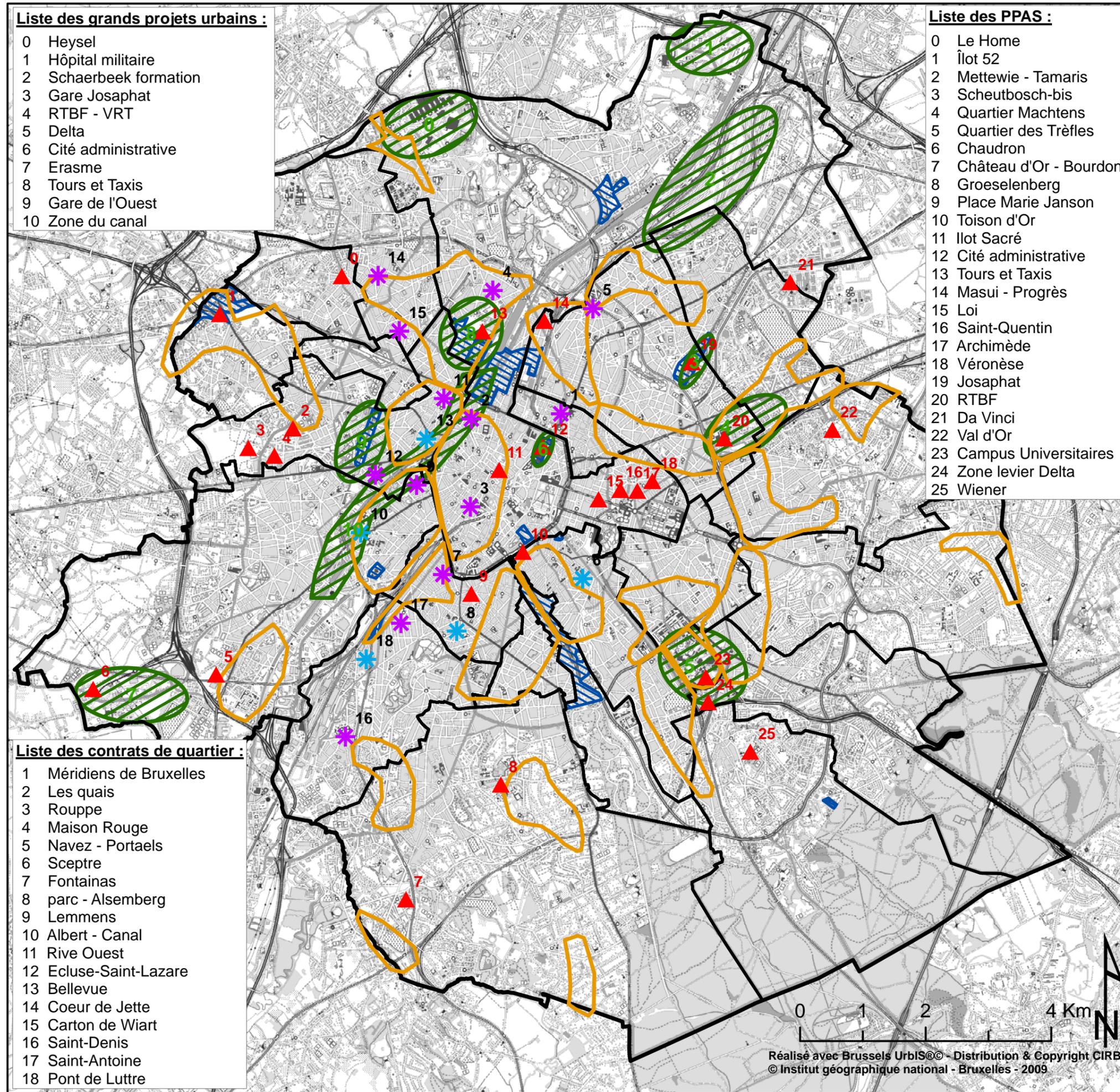
- 0 Heysel
- 1 Hôpital militaire
- 2 Schaerbeek formation
- 3 Gare Josaphat
- 4 RTBF - VRT
- 5 Delta
- 6 Cité administrative
- 7 Erasme
- 8 Tours et Taxis
- 9 Gare de l'Ouest
- 10 Zone du canal

Liste des PPAS :

- 0 Le Home
- 1 Îlot 52
- 2 Mettwie - Tamaris
- 3 Scheutbosch-bis
- 4 Quartier Machtens
- 5 Quartier des Trèfles
- 6 Chaudron
- 7 Château d'Or - Bourdon
- 8 Groeselenberg
- 9 Place Marie Janson
- 10 Toison d'Or
- 11 Ilot Sacré
- 12 Cité administrative
- 13 Tours et Taxis
- 14 Masui - Progrès
- 15 Loi
- 16 Saint-Quentin
- 17 Archimède
- 18 Véronèse
- 19 Josaphat
- 20 RTBF
- 21 Da Vinci
- 22 Val d'Or
- 23 Campus Universitaires
- 24 Zone levier Delta
- 25 Wiener

Liste des contrats de quartier :

- 1 Méridiens de Bruxelles
- 2 Les quais
- 3 Rouppe
- 4 Maison Rouge
- 5 Navez - Portaels
- 6 Sceptre
- 7 Fontainas
- 8 parc - Alsemberg
- 9 Lemmens
- 10 Albert - Canal
- 11 Rive Ouest
- 12 Ecluse-Saint-Lazare
- 13 Bellevue
- 14 Coeur de Jette
- 15 Carton de Wiart
- 16 Saint-Denis
- 17 Saint-Antoine
- 18 Pont de Luttre



DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE III : STRATÉGIE D' ACTIONS : PRIORITÉS

CARTE 3.11 : PRINCIPAUX PROJETS D'URBANISME À BRUXELLES

- Zones d'enjeu en matière de calme
- zones de grands projets urbains
- ZIR (PRAS)

Contrats de quartiers

- en cours
- à l'étude

PPAS

- PPAS en cours ou projetés



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

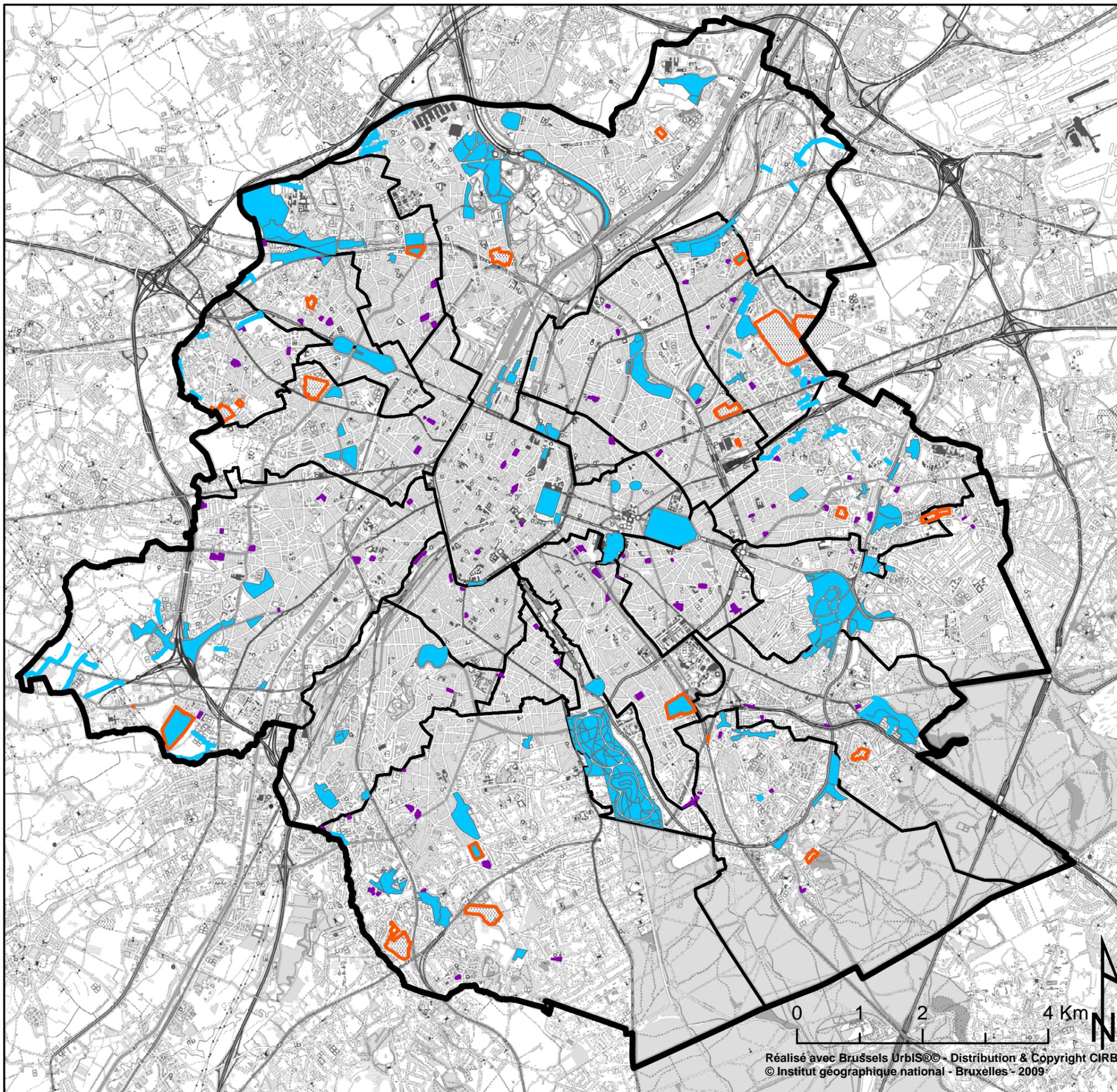
LEEFMILIEU BRUSSEL
BIM - BRUSSELS INSTITUUT VOOR MILIEUBEHEER



DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE III : STRATÉGIE D' ACTIONS : PRINCIPES

CARTE 3.2 : ZONES À AMÉLIORER



Zones d'accès public à améliorer (> 55dB Lden) :

-  Zones potentiellement calmes
-  Chemins de campagne

Zones relais d'accès public à améliorer (zones hors zones d'habitat calmes) :

-  Zones Relais potentiellement calmes

Zones d'accès public à améliorer (campagne de sensibilisation nécessaire) :

-  Cimetières



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

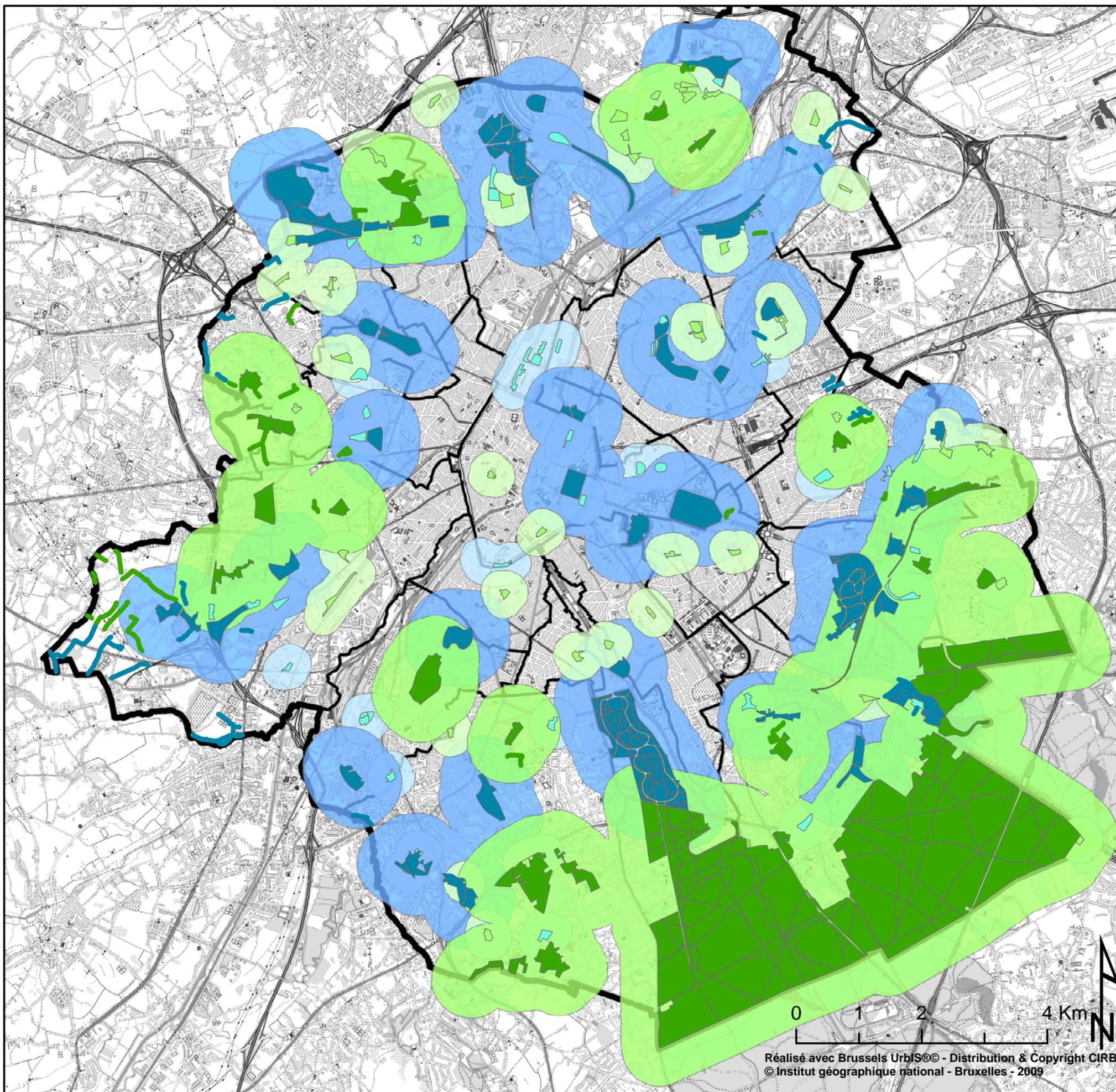
LEEFMILIEU BRUSSEL
BIM - BRUSSELS INSTITUUT VOOR MILIEUBEHEER



DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE III : STRATÉGIE D'ACTIONS : PRINCIPES

CARTE 3.3 : MAILLAGE DE ZC ET ZPC



Zones calmes (< 55 dB Lden) :

- >40000 m²
- 10000 - 40000 m²
- chemin de campagne (> 100 m)

Zones potentiellement calmes (> 55 dB Lden) :

- >40000 m²
- 10000 - 40000 m²
- chemin de campagne (> 100 m)

Périmètres d'accessibilité :

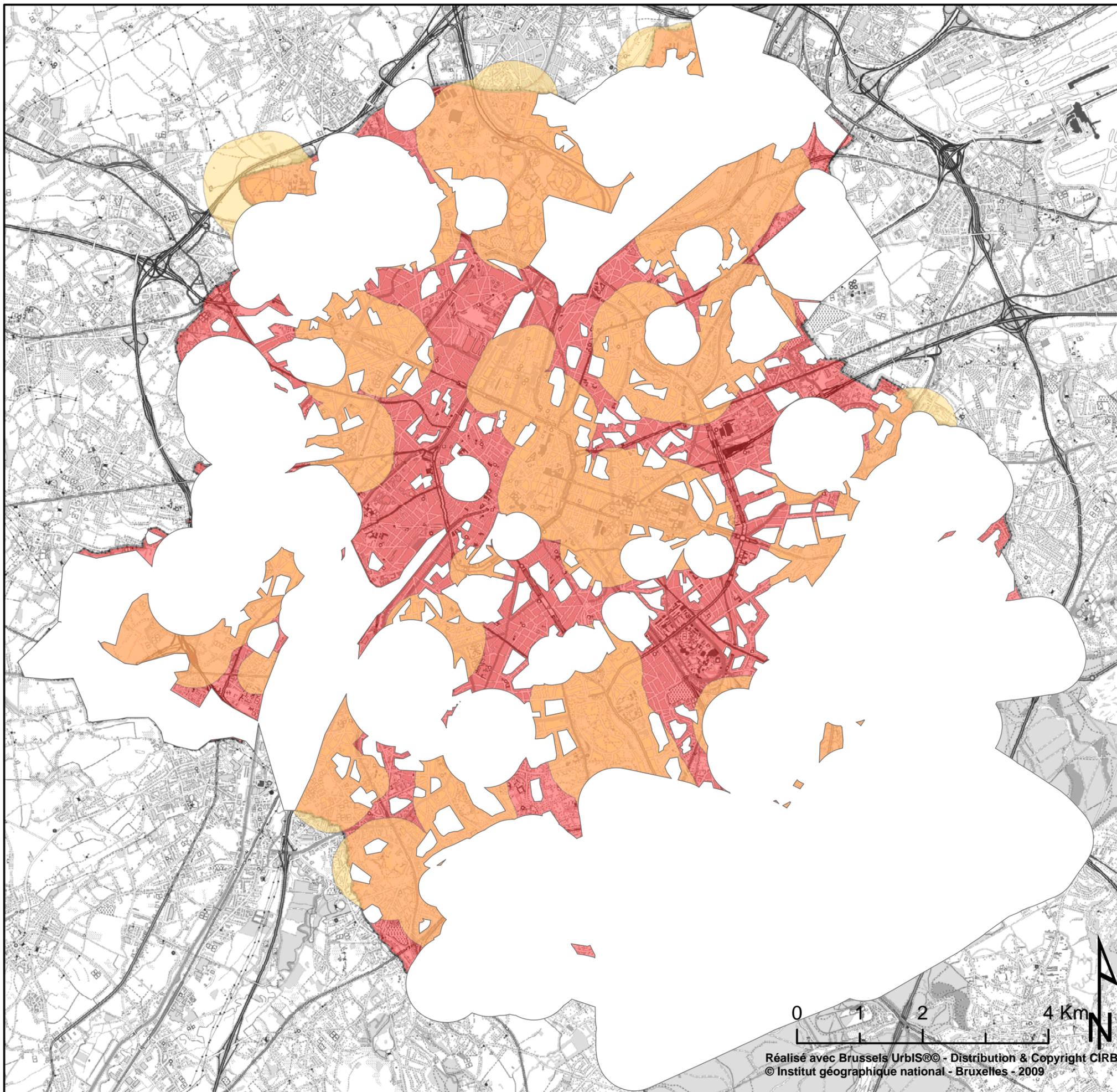
- aux zones calmes (>40000m²) : 600 m
- aux zones calmes (10000 - 40000m²) : 300 m
- aux zones potentiellement calmes (>40000 m²) : 600 m
- aux zones potentiellement calmes (10000 - 40000 m²) : 300 m



DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE III : STRATÉGIE D'ACTIONS : PRINCIPES

CARTE 3.4 : ZONES DE CARENCE (niveaux 1 et 2)



-  Niveau 1 : ne vivent pas au calme et n'ont accès ni à une ZC, ni à une ZPC
-  Niveau 2 : ne vivent pas au calme et n'ont pas accès à une ZC mais ont accès à une ZPC
-  vivent au calme et/ou ont accès à pied au calme (+ zones non habitées)

Réalisé avec Brussels UrbIS© - Distribution & Copyright CIRB
© Institut géographique national - Bruxelles - 2009



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

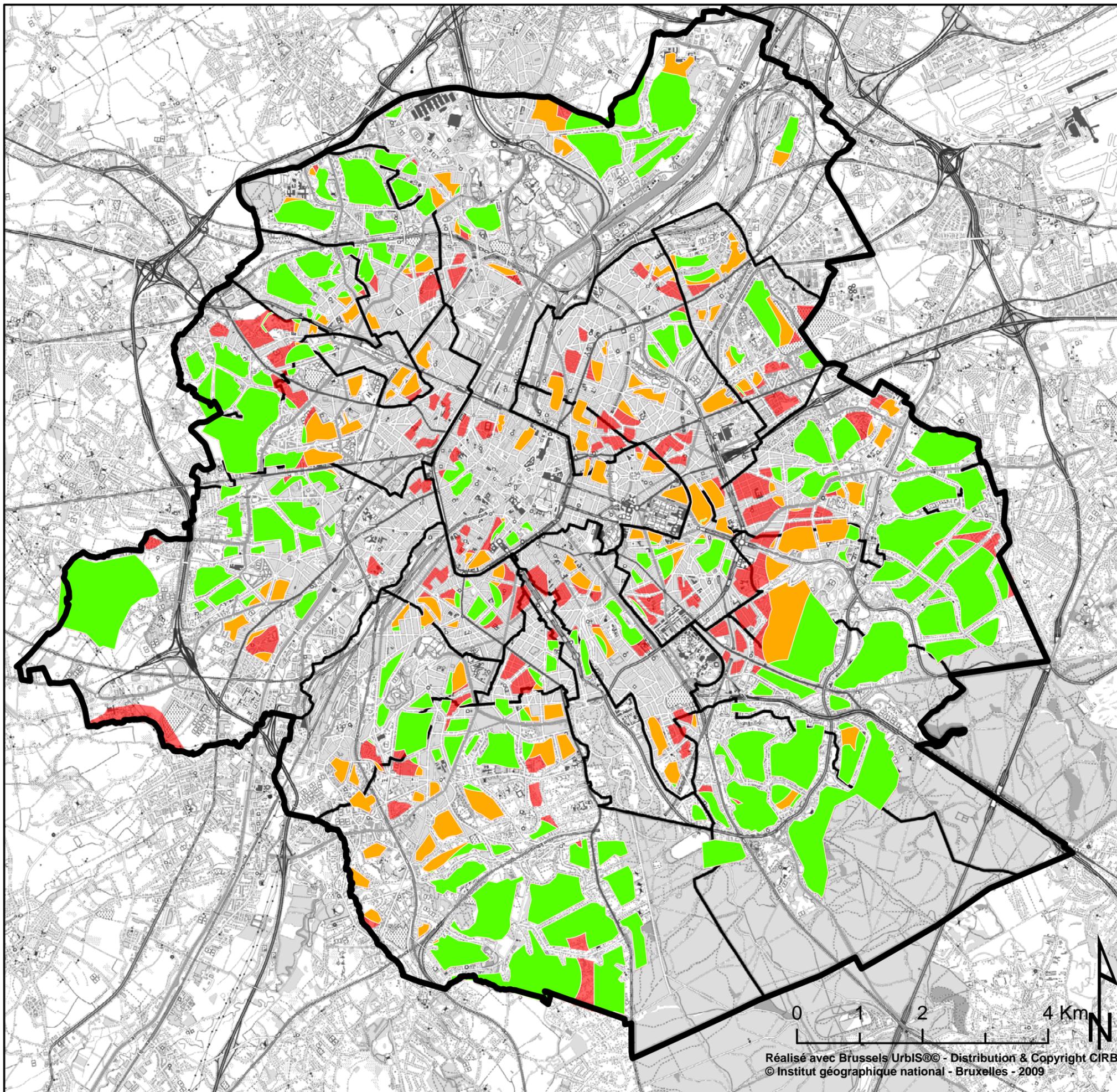
LEEFMILIEU BRUSSEL
BIM - BRUSSELS INSTITUUT VOOR MILIEUBEHEER



DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE III : STRATÉGIE D'ACTIONS : PRINCIPES

CARTE 3.4 bis : ZONES DE CARENCE (niveaux 3 et 4)



-  Niveau 3 : vivent au calme et n'ont accès ni à une ZC, ni à une ZPC
-  Niveau 4 : vivent au calme et n'ont pas accès à une ZC mais ont accès à une ZPC
-  vivent au calme et ont accès à pied à une ZC



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

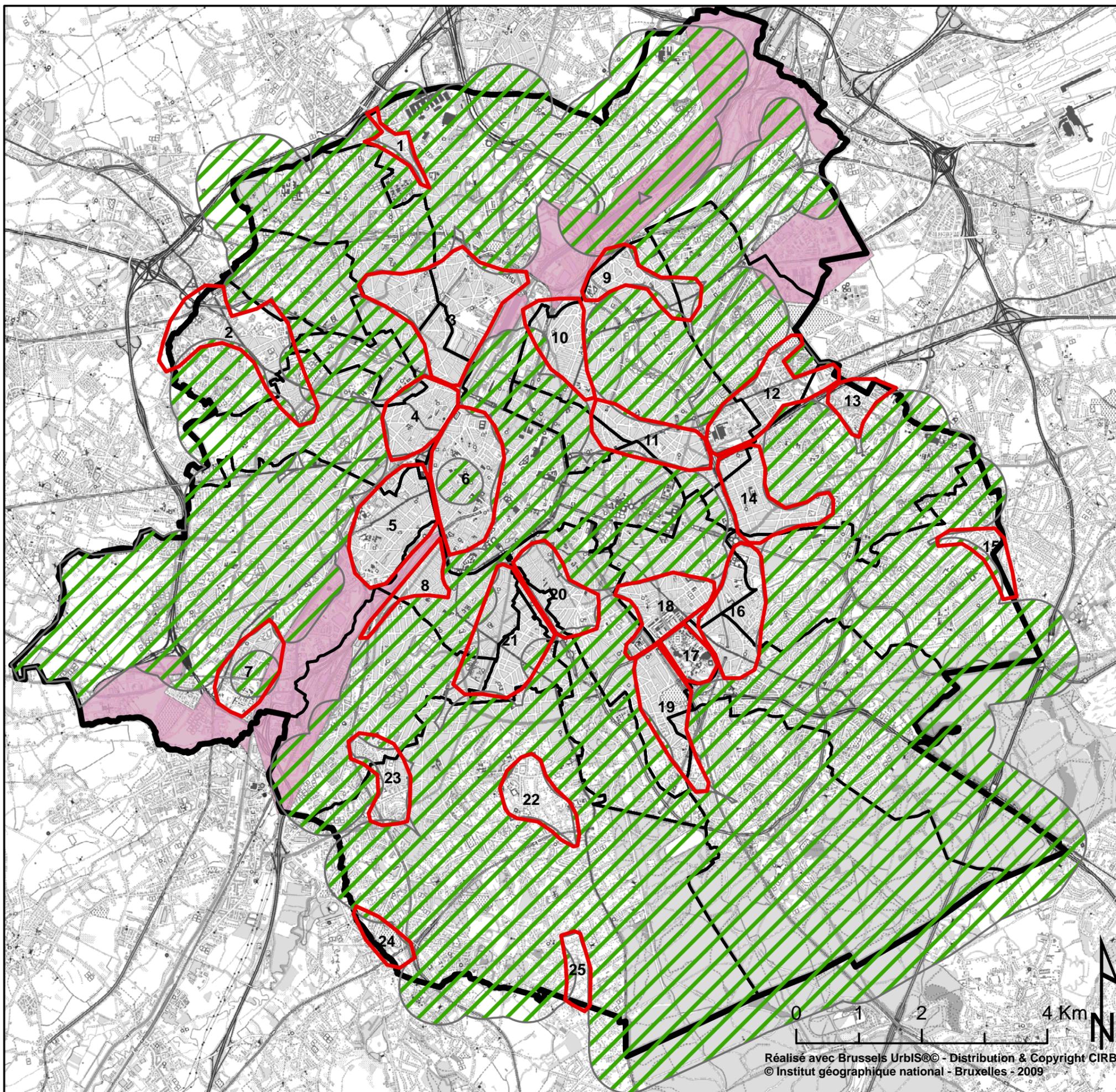
LEEFMILIEU BRUSSEL
BIM - BRUSSELS INSTITUUT VOOR MILIEUBEHEER



DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE III : STRATÉGIE D'ACTIONS :
POTENTIALITÉS ET ENJEUX

CARTE 3.5 : ZONES D'ENJEUX
(identification des zones de carence en ZC et ZPC)



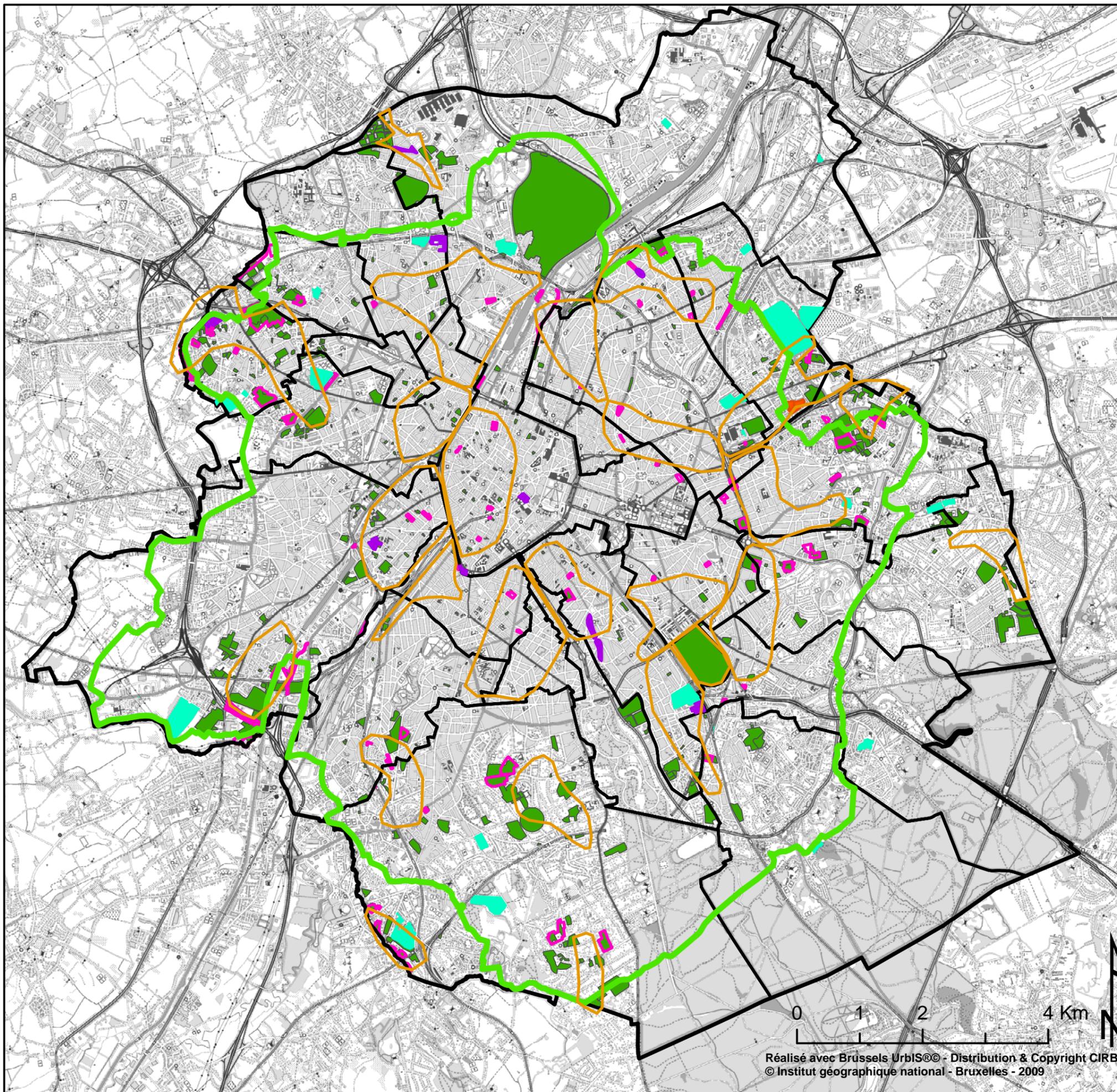
- Zones d'enjeux**
- 1 Houba de Strooper - Palfyn
 - 2 Berchem
 - 3 Tours et Taxis - Carton de Wiart
 - 4 Molenbeek - bas
 - 5 Cureghem
 - 6 Pentagone Ouest
 - 7 La Roue
 - 8 Midi - Wiellemans
 - 9 Hamoir - Huart
 - 10 Liedts
 - 11 Dailly
 - 12 RTBF - Paduwa
 - 13 Thiry
 - 14 Georges Henri
 - 15 Stockel
 - 16 Volontaire
 - 17 Plaine
 - 18 Casernes
 - 19 Cimetière d'Ixelles
 - 20 Matonge - Flagey
 - 21 Ma Campagne
 - 22 Observatoire
 - 23 Gatti de Gamond
 - 24 Linkebeek
 - 25 Prince d'Orange
- Périmètre d'accessibilité aux zones calmes et potentiellement calmes**
- Zones non habitées**



DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE III : STRATÉGIE D'ACTIONS :
POTENTIALITÉS ET ENJEUX

CARTE 3.6 : POTENTIALITÉS EXISTANTES
POUR LA CRÉATION DE ZONES CALMES
D'ACCÈS PUBLIC DANS LES ZONES
D'ENJEUX OU À PROXIMITÉ



-  Espaces majoritairement verdurisés de plus de 10000m², non repris comme ZC ou ZPC
-  Espaces verts non repris à l'inventaire des espaces verts accessibles
-  Zones vertes reprises au PRAS mais qui ne sont pas reprises dans l'inventaire "Espaces Verts"
-  Cimetières
-  Friche urbaine d'accès public
-  Promenade verte
-  Zones d'enjeux en matière de calme



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

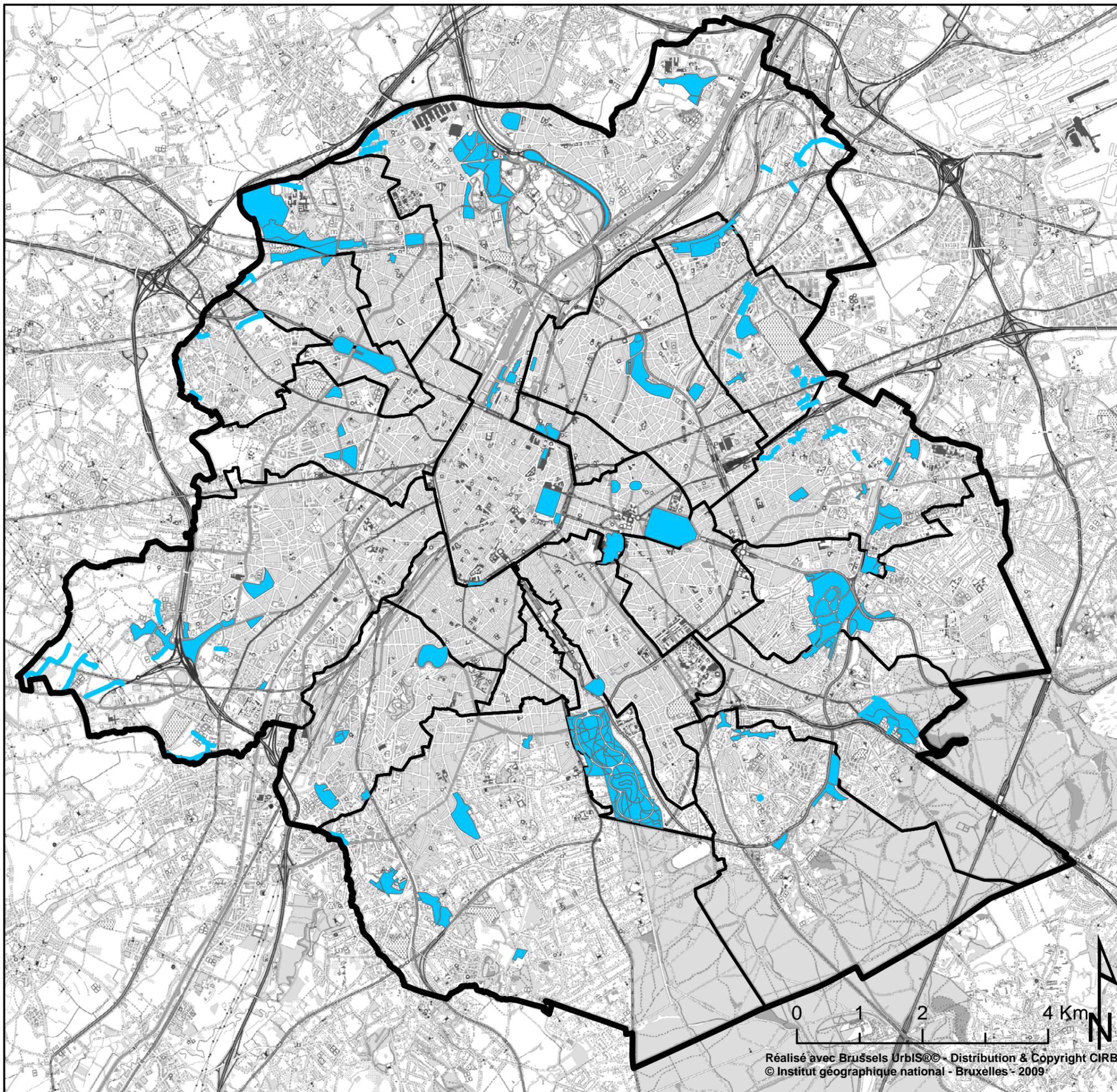
LEEFMILIEU BRUSSEL
BIM - BRUSSELS INSTITUUT VOOR MILIEUBEHEER



DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE III : STRATÉGIE D' ACTIONS :
POTENTIALITÉS ET ENJEUX

CARTE 3.7 : POTENTIEL EXISTANT
D'ACCÈS PUBLIC



-  Zones potentiellement calmes
-  Chemins de campagne potentiellement calmes



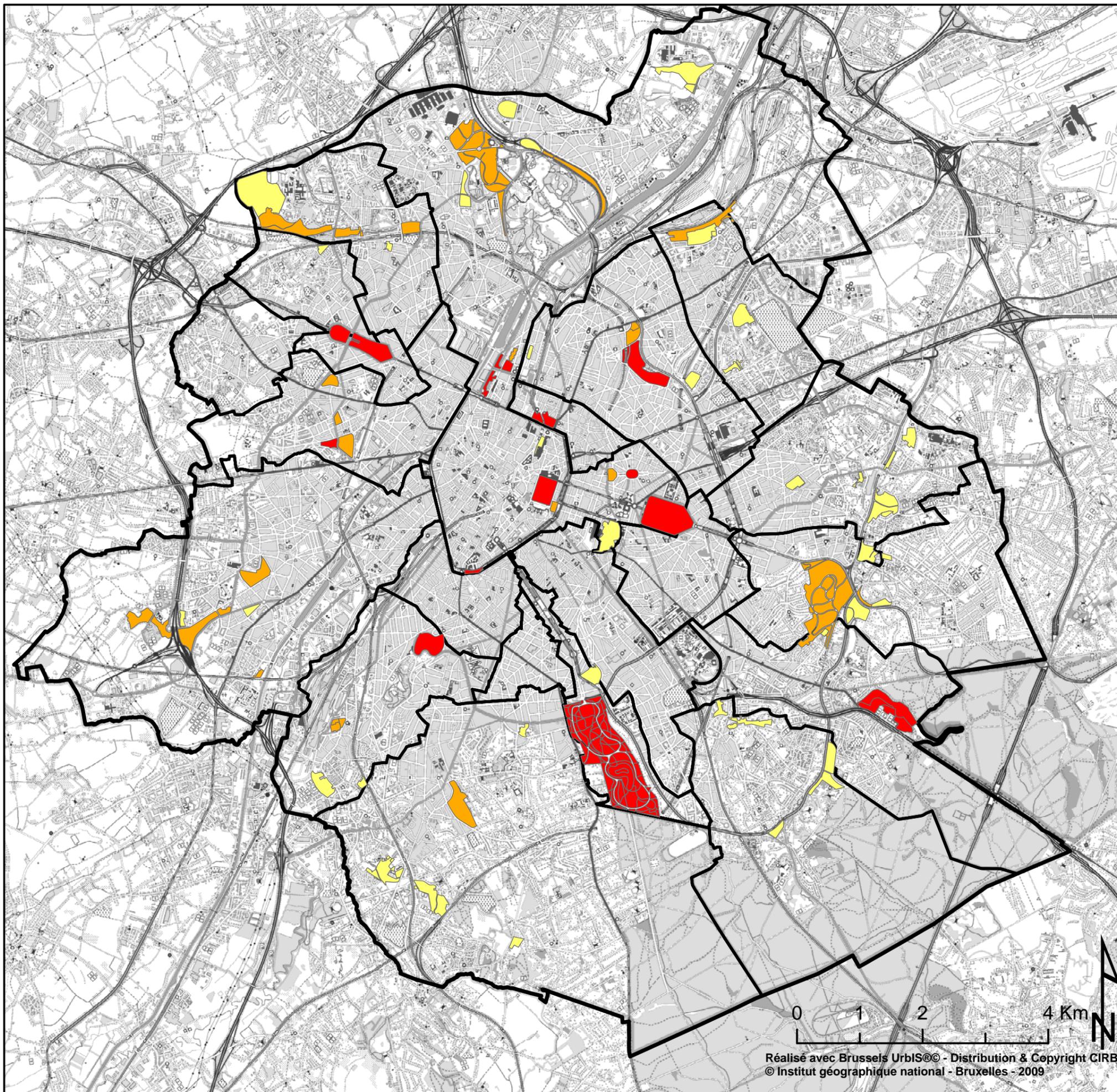
BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
LEEFMILIEU BRUSSEL
BIM - BRUSSELS INSTITUUT VOOR MILIEUBEHEER

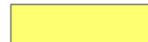


DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE III : STRATÉGIE D'ACTIONS : PRIORITÉS

CARTE 3.8 : PRIORITÉS D'ACTION : ZONES POTENTIELLEMENT CALMES



-  Priorité 1 (cote 5 et 6)
-  Priorité 2 (cote 4)
-  Priorité 3 (cote 3 et 2)



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

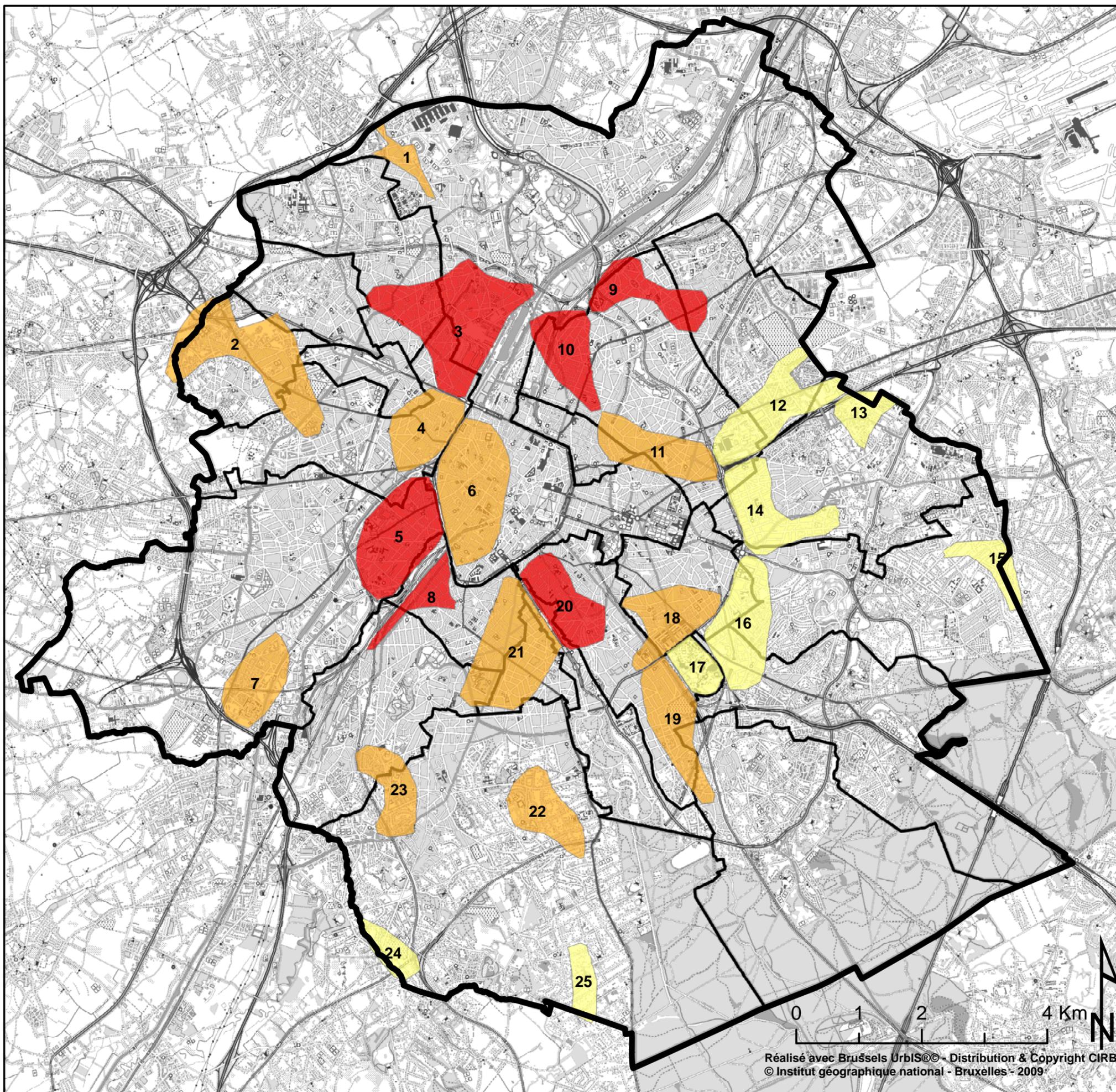
LEEFMILIEU BRUSSEL
BIM - BRUSSELS INSTITUUT VOOR MILIEUBEHEER



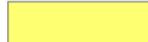
DEFINITION DES ZONES CALMES EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PHASE III : STRATÉGIE D'ACTION : PRIORITÉS

CARTE 3.9 : PRIORITÉS D'ACTION : ZONES D'ENJEU



Zones d'enjeux :

-  **Priorité 1 (cote 10 à 12)**
-  **Priorité 2 (cote 8 à 9)**
-  **Priorité 3 (cote 4 à 7)**

noms des zones d'enjeux :

- 1 Houba de Strooper - Palfyn
- 2 Berchem
- 3 Tours et Taxis - Carton de Wiart
- 4 Molenbeek - bas
- 5 Cureghem
- 6 Pentagone Ouest
- 7 La Roue
- 8 Midi - Willemans
- 9 Hamoir - Huart
- 10 Liedts
- 11 Dailly
- 12 RTBF - Paduwa
- 13 Thiry
- 14 Georges Henri
- 15 Stockel
- 16 Volontaire
- 17 Plaine
- 18 Casernes
- 19 Cimetière d'Ixelles
- 20 Matonge - Flagey
- 21 Ma Campagne
- 22 Observatoire
- 23 Gatti de Gamond
- 24 Linkebeek
- 25 Prince d'Orange



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

LEEFMILIEU BRUSSEL
BIM - BRUSSELS INSTITUUT VOOR MILIEUBEHEER

